

## Charte éthique du mandataire

### Préambule

La représentation des chefs d'entreprise auprès des instances politiques, administratives, économiques et sociales du département (ou de la région) est la fonction essentielle du MEDEF...

Les mandataires sont des chefs d'entreprise ou des cadres dirigeants, qui s'engagent pour défendre l'esprit d'entreprise et pour représenter les entreprises dans les différentes instances de la société civile. Ils assurent ainsi la présence du MEDEF...sur le plan départemental et régional.

Dans le respect de la Charte d'éthique et de ses règles, les mandataires exercent des compétences sociales, économiques, juridiques et agissent pour défendre l'intérêt collectif des entreprises. Les mandataires ne doivent pas dépasser l'âge de ..... à la date de la première entrée dans un nouveau mandat.

Par leur attitude, les mandataires contribuent également à promouvoir l'image et le développement de la place de l'entreprise et de ses valeurs dans la société.

### Trois types d'instances accueillent des mandataires patronaux :

- Instances paritaires : composées à part égales de représentants des employeurs et des salariés
- Instances tripartites ou quadripartites : réunissent des représentants employeurs, des salariés, de l'administration et le cas échéant des collectivités territoriales
- Instances autres : regroupant des représentants du monde économique, institutionnel, associatif

### Deux types de mandats :

- Le mandat électif et les fonctions juridictionnelles (chambre de commerce et d'industrie, conseil des prud'hommes, tribunal de commerce)
- Le mandat désigné

### Être mandataire c'est :

- Une passion pour l'entreprise qui permet de rencontrer d'autres acteurs de la vie locale et régionale, partageant les mêmes centres d'intérêts
- Mettre en œuvre des projets souvent passionnants qui permettent d'aiguiser son expertise et de développer ses propres compétences
- Une source de développement personnel que ce soit dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle ou d'un mandat institutionnel.
- Participer à la prise de décisions dont les implications économiques, sociales ou financières influenceront sur la vie de l'entreprise.

***Un mandat n'est ni une récompense, ni un statut. C'est un service que l'on rend bénévolement à la collectivité des entreprises des entrepreneurs.***

***C'est un engagement fort de son titulaire et de l'entreprise à laquelle il appartient.***

## CHARTRE ETHIQUE DES MANDATAIRES

Les 10 engagements du mandataire :

1. Le mandataire s'engage à adhérer directement ou indirectement au MEDEF...
2. Les mandataires ne doivent pas se considérer comme représentants des intérêts des seules entreprises de leur catégorie, mais de l'ensemble des entreprises du département (ou de la région), quelque soit leur taille et leur secteur d'activité
3. Tous les mandataires sont soumis au devoir de réserve
4. Les mandataires mettent en œuvre le projet ou la mission fixée par le MEDEF...Ils doivent exercer leur mandat avec assiduité et y consacrer le temps nécessaire.
5. Ils s'engagent à travailler avec le chef de file désigné par le MEDEF... et notamment à rendre compte régulièrement de leurs activités et des problèmes rencontrés lors de leurs missions
6. Ils s'engagent à participer aux réunions de formation organisées par le MEDEF...aussi bien AVANT la prise de fonction que PENDANT l'accomplissement du mandat, afin d'améliorer leurs compétences et mieux défendre l'intérêt collectif des employeurs
7. Ils doivent remettre le mandat à disposition du MEDEF...en cas de désaccord grave avec les instructions que celui-ci peut être amené à donner.
8. En cas de conflit personnel devant les Prud'hommes avec son employeur, le mandataire ne pourra continuer l'exercice de son mandat qu'après consultation du président ou du bureau du MEDEF...
9. Les mandataires doivent remettre leur mandat en cas de condamnations graves portant atteinte à l'éthique des entrepreneurs.
10. Tout mandataire devra éviter de se mettre en situation de conflit d'intérêt. Il s'interdira de commercer avec le MEDEF... et avec l'organisme dans lequel il siège sans en avoir préalablement informé le bureau ou le président du MEDEF ... qui émettra un avis dans un souci de transparence, de neutralité et de confidentialité.